

Delaporte

Nom : *Delaporte*

Prénoms : *Louis Henri* Surnoms : \_\_\_\_\_

N° matricule du recrutement : *574*

Classe de mobilisation : *1906*

---

ÉTAT CIVIL.

Né le *3 Juin 1886*, à *Beaufort*, canton *dit*, département de *Maine et Loire*, résidant à *Lorient*, canton *dit*, département *dit*, profession de *Cuisinier*, fils de *Louis Jean* et de *Gautronneau Marie Henriette*, domiciliés à *Beaufort*, canton *dit*, département de *Maine et Loire*.

Marié le \_\_\_\_\_

---

SIGNALLEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtains*, yeux *sous gris*, front *ordinaire*, nez *moyen*, bouche *moyenne*, menton *ronde*, visage *oval*.

Taille : *1 m. 47* cent. Taille rectifiée : \_\_\_\_\_ m. cent.

Marques particulières : \_\_\_\_\_

Degré d'instruction générale : *3*

---

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *3<sup>e</sup>* partie de la liste en *1907*.

Classé dans la \_\_\_\_\_ partie de la liste en *19* \_\_\_\_\_.

---

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *27* de la liste *du canton de Beaufort* *inscrite au 3<sup>e</sup> dépôt des équipages de la flotte à compter du 29 octobre 1906* *secondé équipage* *placé pour 3 ans à la machine de Lorient le dit jour* *absent au corps le 29 octobre 1906* *n° 1930* *matricule de 3<sup>e</sup> classe le 29 octobre 1906*. *Placé dans la réserve de l'armée de mer le 29 octobre 1907*. *Certificat de bonne conduite "accordé"* *inscrit maritime au quartier de Lorient sous le n° 1971 du 29 avril 1910*.

	NUMEROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

---

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'ORDRE DE RÉSIDENCE.
<i>25 octobre</i>	<i>Lorient</i>	<i>3<sup>e</sup> dépôt des équipages de la flotte</i>	

---

PÉRIODES D'ENGAGEMENTS.	CAMPAGNES.		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
Réserve ...	1 <sup>er</sup> dans 1	du _____ au _____		
	2 <sup>e</sup> dans 1	du _____ au _____		
Armée territoriale.	Supplémentaire dans 1	du _____ au _____		
	1 <sup>er</sup> dans 1	du _____ au _____		
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Supplémentaire dans 1	du _____ au _____		
		Du _____ au _____		

---

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>30 8<sup>me</sup> 1909</i>	<i>1<sup>er</sup> 8<sup>me</sup> 1919</i>	<i>1<sup>er</sup> 8<sup>me</sup> 1935</i>	<i>29 8<sup>me</sup> 1931</i>

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un compte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).